



CM 6 avril 2017

Un Budget 2017 conforme aux prévisions du DOB

Extrait du Rapport (page 2)

Après 2 années marquées par d'importantes baisses de dotations, 2017 sera une année d'incertitudes pour les collectivités locales :

- sur le plan économique,
- dans l'attente des échéances politiques nationales.

les orientations budgétaires de la fin du mandat seront :

- Maintien des impôts ménages en 2017,
- Gestion rigoureuse pour compenser le désengagement de l'Etat,
- Lancement de projets d'investissement pour préparer l'avenir.

Éléments factuels 2017 (autres chiffrages en cours)

- Gestion serrée de la masse salariale, mais
 - 2^{ème} hausse du point de 0,6 % annoncée par le gouvernement
 - Refonte des grilles d'avancement dite PPCR
 - Refonte du régime indemnitaire dite RIFSEEP
 - Intégration d'un budget pour 4 tours d'élection
 - A minima + 3 %, soit +128 k€ (pour un GVT classiquement calé à +2 %)

- Contrôle des dépenses à caractère courant
 - Baisse du chauffage et des superficies chauffées
 - Contrôle des engagements
 - Contrôle des points de collecte pour diminuer la REOM-I
 - Maintien de notre engagement auprès des associations
 - Fin du budget Camping, Économie nette en fluides et OM : 70 k€

Mais impact des augmentations de TF et REOM-I de 2016

- Maintien des autres dépenses
 - Actions en faveur de l'action sociale et la concrétisation de la maison médicale

Mais impact loi NOTRe sur la fiscalisation de la contribution SIARCE : +80 k€ (sur 2017 uniquement)

- Maintien des recettes (hors dotation et compensations fiscales) au même niveau que 2016
Mais par précaution, Droits de mutation anticipées plus bas que l'année dernière
- Des relations financières inchangées avec la CCVE nonobstant l'impact de la loi NOTRe

BP 2017 , hausse de la masse salariale de 4,5%
Non précisé au DOB, le recrutement d'un garagiste à temps complet

BP 2017, maintien des dépenses

BP 2017, confirmation du DOB

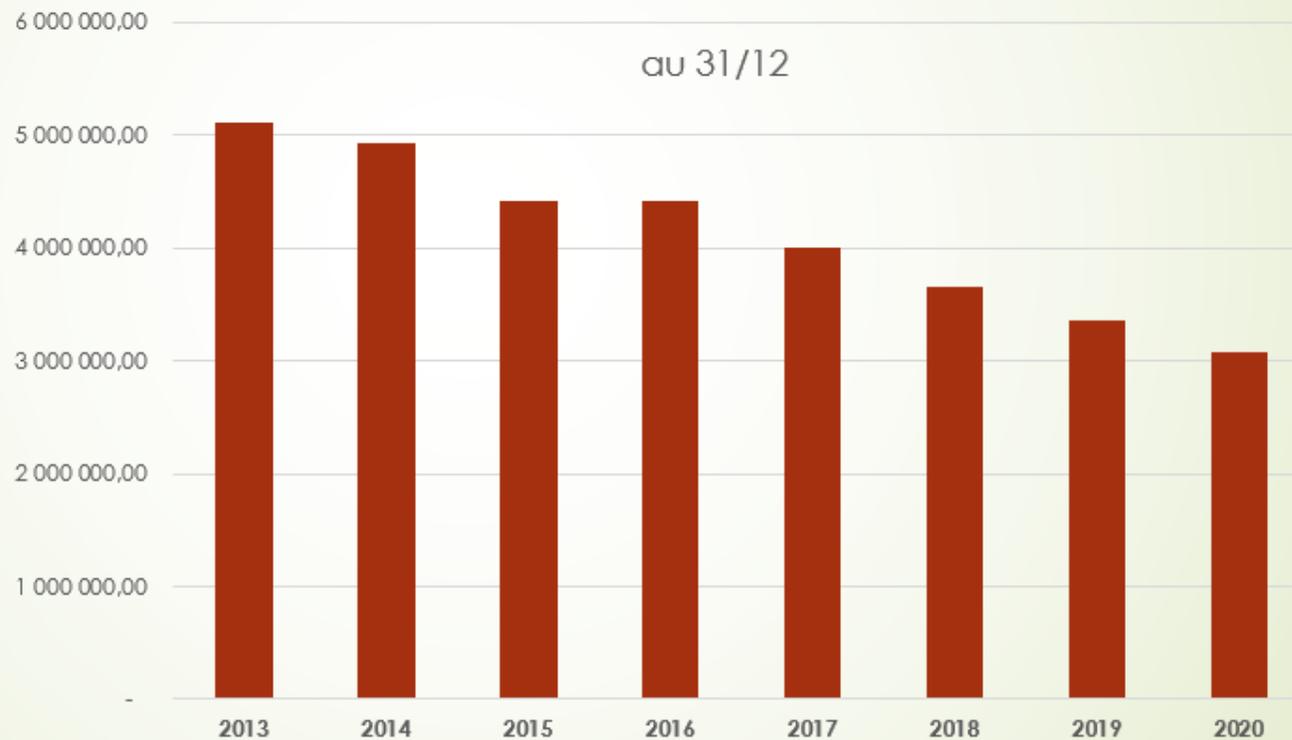
BP 2017, confirmation du DOB

Une dette bien contrôlée

11

Durée de vie résiduelle moyenne du stock de dette : **8 ans et 5 mois**, pour une dette qui a une dernière échéance dans 30 ans

La durée de vie moyenne exprime la durée moyenne nécessaire au remboursement du capital restant dû, pondéré par son mode d'amortissement. Plus les remboursements sont importants en début de vie d'emprunt, plus la DVM sera réduite au regard de la durée initiale de l'emprunt. A l'inverse, plus l'emprunt est remboursé sur des échéances lointaines, plus sa DVM sera élevée et se rapprochera de sa durée initiale.



En fonction, des flux de trésorerie, la dette est appelée à baisser sur la mandature,

BP 2017,
baisse des échéances 2016/2017
En intérêt : - 20 k€
En capital : - 80 k€

Les changements 2017

De forme

- Changement d'imputation de certaines dépenses
 - Cotisation au CNAS du 65548 au 6282
 - Indemnités pour les études du 6228 au 6218
 - Arrêt de l'usage du chapitre 23 pour éviter les écritures de transfert du 23 au 21
- Nouvelle maquette M14
 - Renommage de certains comptes ou subdivisions de comptes (ex le FNGIR passe de 7323 au 73221)
- Changement du régime de versement à la Caisse des Écoles, avant par subvention, désormais prise en charge direct,

De fond

- Non reprise du résultat N-1, pour avoir un budget 2017 équilibré seul, ces excédents cumulés depuis 2 ans sont fléchés pour financer les travaux d'avenir et prévenir des retraits de financement de l'Etat
- Au vu de l'élection à venir, et du retard des informations fiscales et des notifications des dotations, position très prudentielle sur les dépenses à inscrire, tout est donc inscrit à périmètre constant
- Prudence aussi sur l'estimation des recettes diverses (ex Droits de mutation ramenés à 230 k€ au lieu de 300 k€)
- Non inscription des dépenses liées à des subventions en attente de notification (CCVE, Ministère,...) comme par exemple la passerelle ou un véhicule électrique
- Budgétisation pour réserve d'actions d'1 M€ en dépenses et en recettes pour des opérations d'achat / revente de terrains, qui dépendent du calendrier opérationnel de l'EPFIF
- Diminution par 3 de l'entretien du parc Auto, pour prendre en compte le recrutement du garagiste

Le budget de fonctionnement à la loupe

Dépenses en M€	BP 2016 (sans effet reprise des excédents)	BP 2017	commentaires
011 Charges à caractère générale	1,919	1,978	+ 10 k€ entretien HiperLAN, + fluides
012 Masse salariale	4,285	4,557	62 % des DRF en 2016 comme en 2017
014 FPIC	0,06	0,134	Erreur d'estimation au BP 2016 (au CA 2016 = 0,116)
65 Autres charges	0,265	0,459	+45 k€ créances admises en non valeur de 2003 à 2012 + 80 k€ SIARCE*
66 intérêts de la dette	0,195	0,170	En baisse
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRG)	6,826	7,304	Voir supra

* Cette recette pour le SIARCE était fiscalisée, en 2017, le financement intégral par la commune sans appel à l'impôt est **un équivalent d'une baisse d'impôt**

Focus sur les recettes fiscales **Taux 2016 = 2017**

	Bases Notifiées en mars 2016	Taux 2016 %	Bases réelles 2016	Taux 2016 %	Bases 2017*	Taux 2017 %	Taux moyen CD91
Taxe d'habitation	10 689 000	14,47	10 648 409	14,47	10 831 000 +1,3%	14,47	24,88
Taxe foncière	9 748 000	22,42	9 781 316	22,42	9 897 000 +1,5%	22,42	20,39
TF non batie	73 700	70,44	74 248	70,44	76 100 +4,1%	70,44	67,63
Recette attendue	3 784 114		3 786 096		3 839 758		

*Hausse des bases par le Parlement : 0,4 %, dite « augmentation nominale »

Le solde de l'augmentation est liée à l'évolution du parc existant, dit bases « physiques » comme les extensions, les constructions neuves et les travaux de la CCID sur les piscines...

Le budget de fonctionnement à la loupe

Recettes en M€	BP 2016 (sans effet reprise des excédents)	BP 2017	commentaires
013 atténuation de charges	0,040	0,040	Remboursement des salaires en cas d'accidents du travail ou de CLM/CLD
70 Produits des services	0,913	0,966	Liée à l'augmentation de fréquentation (BP 2017 = CA 2016)
73 Impôts et taxes	5,133	5,146	+150 k€ de recettes fiscales à taux constant
74 Dotation (DGF, CAF,...)	1,496	1,454	DGF – 90 k€, CAF + 45 k€
75 loyers	0,06	0,04	Fin de location supérette
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	7,709	7,650	
Autofinancement RRF - DRF	0,883	0,346	Une épargne positive mais en baisse qui porte l'impact des baisses successives des dotations d'Etat

La déclinaison des projets ambitieux

sur 2017 : 2,167 M€ hors foncier

- L'avenue Foch, 520 000 € (livraison mi juillet)
- Phase 1 construction du Gymnase, 700 000 € (18 mois de travaux)
- Phase 1 travaux de voirie des Merles, 120 000 € (livraison prévue simultanément au gymnase)
- Prés Picard (travaux d'accompagnement du SIARCE), 140 000 €
- Phase 1 extension Élémentaire Jean Jaurès, 100 000 € (démolition été 2017, construction été 2018)
- Travaux de sécurisation de la Police Municipale et libération de salles pour les associations, + 30 000 €
- Matériel pour les services techniques (2 voitures, 1 tracteur et un fourgon en remplacement du matériel hors d'âge)
- Mise en place de l'intranet et modernisation des outils informatiques, 46 000 €
- Révision du PLU, 35 000 € (y compris enquête environnementale)
- Attribution de crédits d'actions pour entretien récurrent, acquisition de matériels,...

Le financement des investissements 2017

- Autofinancement, 346 000 € (15,9 % des besoins)
- Subventions vidéo-protection travaux de 2016, 164 271 €
- FCTVA, 230 000 € (retour sur la Vidéo-protection 2016 principalement)
- Emprunt d'équilibre 1,8 M€
 - Le budget devant être équilibré au BP, il convient de mettre ce montant, mais le budget étant un acte de prudence surtout en cette année charnière pour la France, les dépenses seront moins importantes que prévues, les recettes seront de l'ordre du BP, ce qui évitera d'avoir à appeler ce montant
 - Il faut tenir compte de l'excédent 2016 de l'ordre de 1,3 Me qui sera réinjecté au Budget Supplémentaire de juin,
 - Il faut aussi savoir que le Conseil Régional devrait subventionner le projet gymnase et extension J Jaurès à hauteur de 1 M€ sans compter le contrat territorial avec le CD 91,

En conclusion

- Le choix issu des urnes aux prochaines élections va déterminer trop de variables (maintien ou non de la TH, changement de la TVA, loi ALLUR et SRU,...) pour que nous puissions ne pas être en mode prudentiel dans ce budget,
- Le compte administratif de 2017 sera le reflet des économies générées par notre politique et des choix de gestion qui nous seront imposés,
- Le projet de territoire prendra forme tout au long de cette année marquée par la refonte du PLU.